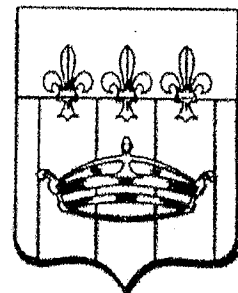


DEPARTEMENT DU LOT - Commune de

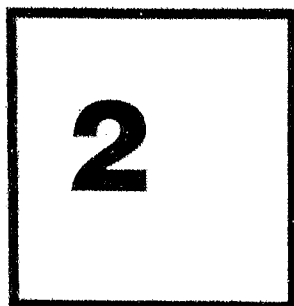
DURAVEL



Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal
en date du : **22 JAN. 2009**
approuvant le P L U

Plan Local d'Urbanisme

1ère révision



P.A.D.D.

POS approuvé le : 19 décembre 1975 Modifications : 14/02/80 - 06/04/84 - 26/02/88 - 05/0791 - 09/01/98 1ère révision prescrite le 25/02/2002	1ère révision : Projet arrêtée le : 08/06/2007 approuvée le : 03/10/2008 04/02/2009 Exé cutoire le :
---	--

3 – ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Les opérations d'aménagement constituant les orientations particulières sont détaillées ci après.

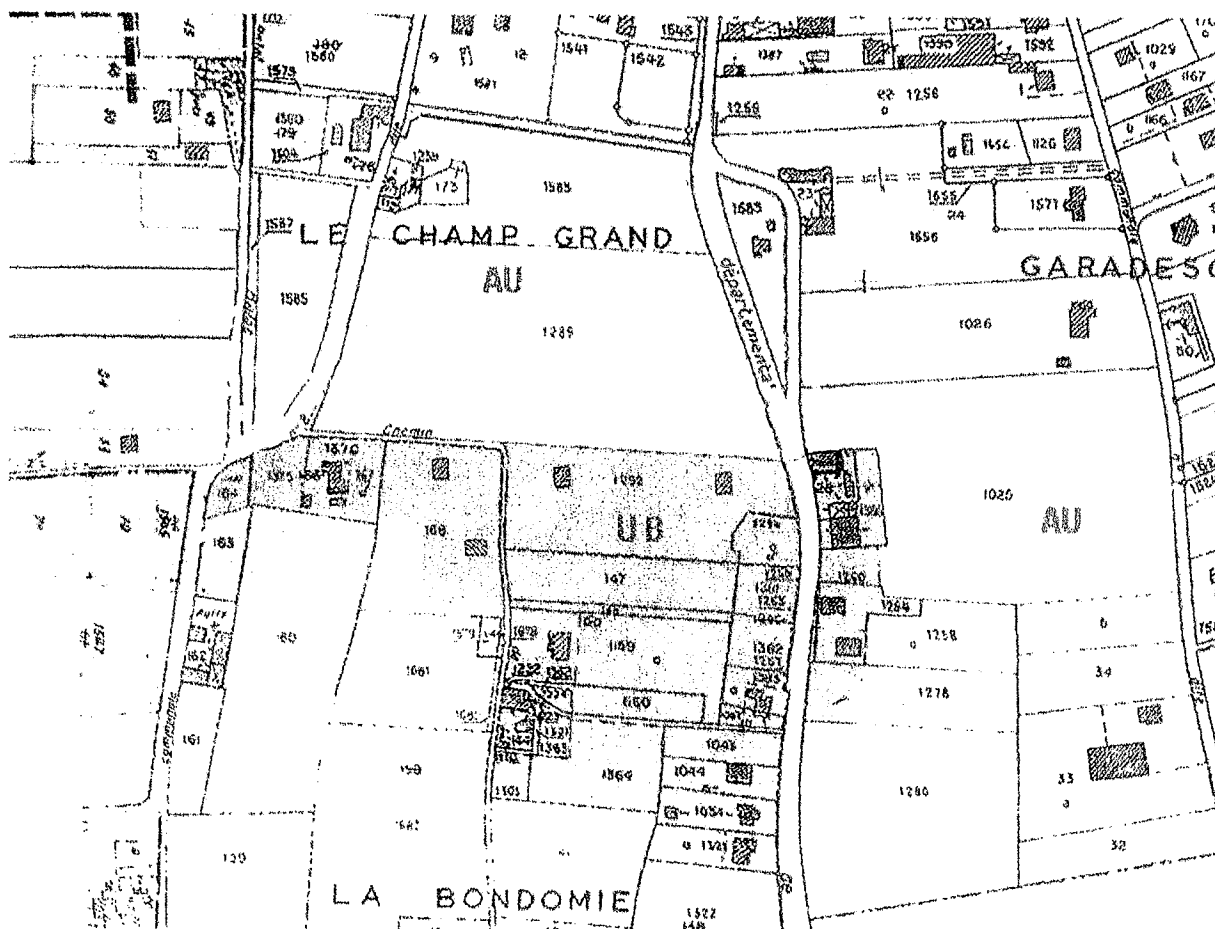
-Zone AU

En limite de la ceinture sud du bourg, la future zone AU constitue un réservoir important au plan du développement de l'habitat.

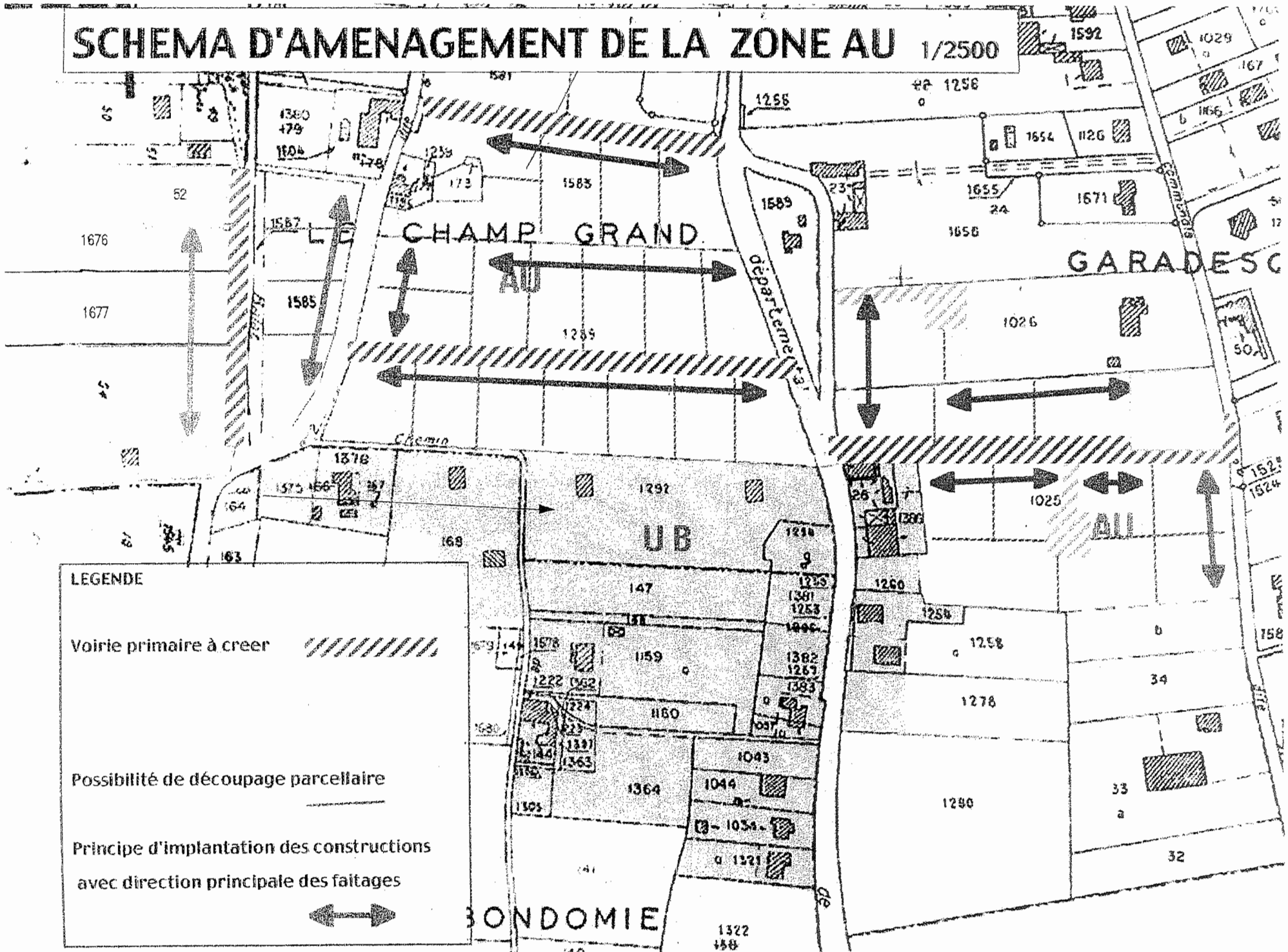
Cette zone incomplètement équipée fait l'objet d'un plan d'aménagement précis, accompagné de mesures qui garantiront le développement prévu, à savoir

- emplacements réservés pour création d'une voirie primaire suffisante
- Mise en place de la participation pour voiries et réseaux pour financer les équipements nécessaires

Le développement de cette zone sera l'occasion de renforcer le maillage viaire de la commune Il permettra également d'améliorer la lisibilité de l'entrée de Bourg.



SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA ZONE AU 1/2500



LEGENDE

Voirie primaire à créer

Possibilité de découpage parcellaire

Principe d'implantation des constructions
avec direction principale des faitages



BONDOMIE

1322
1308